

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION (MESRI)

**AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**



**Rapport d'évaluation externe du programme de Licence
professionnelle Comptabilité - Gestion de l'Institut de Formation
en Administration des Affaires (IFAA)**

L'Equipe d'évaluateurs :

- **Pr Ibrahima THIAM, Président**
- **Pr Serigne DIOP, Membre**
- **Dr Moustapha Mbacké DIOP, Membre**

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Février 2025

TABLE DES MATIERES

Introduction	3
1. Présentation de l'établissement.....	3
2. Présentation du programme de licence professionnelle Comptabilité-Gestion.....	4
3. Avis sur le rapport d'autoévaluation	4
4. Description de la visite sur le terrain	4
5. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup	6
6. Points forts du programme.....	13
7. Points faibles du programme.....	13
8. Appréciations générales du programme	14
9. Recommandations à l'établissement	14
10. Recommandations à l'ANAQ-Sup	14
11. Proposition de décision	14

Introduction

L'Institut de Formation en Administration des Affaires (IFAA) a présenté à l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité, de la recherche et de l'innovation (ANAQ-Sup), un rapport d'autoévaluation du programme de licence professionnelle en Comptabilité-Gestion en vue d'obtenir auprès d'elle une accréditation.

L'ANAQ-Sup a désigné une équipe d'experts évaluateurs externes composée du Professeur Ibrahima THIAM, Professeur Serigne DIOP et Docteur Moustapha Mbacké DIOP pour procéder à l'évaluation du programme de licence professionnelle en Comptabilité-Gestion. Le jeudi 13 février 2025, l'équipe a effectué la mission à l'IFAA en vue de vérifier si le programme satisfait aux différents standards de qualité de l'ANAQ-Sup. Ce présent rapport est établi par l'équipe d'évaluateurs externes conformément au format recommandé par l'ANAQ-Sup.

1. Présentation de l'établissement

L'IFAA est un établissement privé d'enseignement supérieur. Il est doté d'une personnalité juridique et d'une autonomie financière. L'établissement est autorisé par l'Etat du Sénégal. Son agrément d'ouverture (N°002171/METFP/DC/DFPT//N°0025/AG/ME/DES) date du 16 décembre 2005.

L'IFAA est une société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée (SUARL) depuis 2007 et son siège social est situé dans les locaux de l'établissement sis SIPRES 2 en face VDN.

L'IFAA est habilité à délivrer 20 diplômes de licence et master dont la licence professionnelle en Comptabilité-Gestion.

Le pilotage pédagogique de l'IFAA est assuré par deux organes : le Conseil Scientifique (C.S) et la Direction des Etudes (D.E).

La gouvernance de l'IFAA s'articule autour de quatre points que sont :

- l'organisation et le pilotage stratégique de l'institut ;
- le pilotage pédagogique de l'institut ;
- le pilotage opérationnel de l'institut ;
- et le management de la qualité.

2. Présentation du programme de licence professionnelle Comptabilité-Gestion

La licence professionnelle Comptabilité-Gestion est déroulée à l'IFAA depuis l'année 2005. Le programme de cette formation appartient au domaine des sciences économiques et de gestion. Les enseignements sont repartis en six semestres pour un volume horaire total de 3600 heures.

L'objectif général de ce programme est de former des cadres moyens ayant des connaissances, des attitudes et des aptitudes nécessaires pour fournir les prestations requises dans les domaines d'activités couverts par la Comptabilité. Le programme d'enseignement est bâti suivant les dispositions du décret n° 2012-1114 du 12 octobre 2012 relatif au diplôme de Licence et est basé sur le système LMD.

Les enseignements sont répartis en unités d'enseignements (UE) ; ces dernières sont subdivisées en éléments constitutifs (EC), organisés en cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP) et travaux personnels de l'étudiant (TPE). La charge de travail de l'étudiant, est mesurée en crédits. Un crédit équivaut à 20 heures de travail, dont 12 heures en présentiel et 08 heures en travaux personnels de l'étudiant. Un semestre correspond à 30 crédits, soit 600 heures de travail. A la fin du sixième semestre, l'étudiant ayant capitalisé 180 crédits et avoir soutenu avec succès son rapport de stage de fin de cycle, obtient le Diplôme de Licence professionnelle en Comptabilité-Gestion.

Le programme vise à former des comptables, des assistants ou collaborateurs de cabinet d'expertise comptable et d'audit, des contrôleurs de gestion, des spécialistes de la comptabilité financière, etc.

3. Avis sur le rapport d'autoévaluation

Le rapport d'autoévaluation a été rédigé suivant le référentiel d'évaluation du format de l'ANAQ-Sup. Il est de lecture facile et tous les standards ont été bien renseignés avec des éléments de preuve à l'appui ou précision « disponible sur place ».

4. Description de la visite sur le terrain

○ Organisation et déroulement de la visite

La visite de terrain a été effectuée sur le site de l'IFAA conformément à l'agenda de visite fourni préalablement par l'ANAQ-Sup et validé par les membres de la direction de l'IFAA. L'équipe d'experts a été accueillie et installée dans une salle aménagée à cet effet.

Les travaux ont démarré à 9 heures avec l'équipe qui est en charge de l'Administration en présence du Directeur Général. Après, le mot de bienvenue à l'équipe d'experts, les travaux ont commencé par la présentation des participants. Les experts évaluateurs ont rappelé l'objet de la visite en insistant sur le rôle de l'ANAG-Sup et la mission des évaluateurs.

La présentation de l'établissement et du programme a été faite par l'équipe dirigeante de l'Institut. Dans la présentation, l'accent est mis sur la date de création de l'Institut ; les effectifs des étudiants ; la vision, les missions et les objectifs de l'établissement ; la gouvernance de l'Institut ; le fonctionnement (direction générale ; secrétariat général ; CIAQ...) ; les services administratifs, pédagogiques, financiers et sociaux ainsi que sur l'organigramme de l'Institut. S'agissant du programme, il a été rappelé la date de démarrage des enseignements ; les compétences visées ; les partenaires ; l'intégration sociale ; les visites d'entreprises avant de développer sur les différents champs d'évaluation.

Après cette rencontre avec le staff de l'Institut, les experts ont reçu tour à tour les enseignants, les étudiants et le PATS dans une bonne ambiance.

Les discussions avec les enseignants ont porté essentiellement sur leur statut, le niveau d'implication dans les activités pédagogiques de l'établissement, les contraintes pour une meilleure efficacité des enseignements et l'évaluation des enseignements par les étudiants. Les échanges avec les PATS ont porté principalement sur leur implication dans la mise en œuvre du programme évalué, leurs fonctions et responsabilités et leurs conditions de travail.

En ce qui concerne les étudiants, les discussions ont porté sur le choix de l'établissement, la formation reçue, les conditions d'études, l'accompagnement dans la recherche de stages...

La troisième étape a consisté à visiter les locaux de l'établissement. Les experts ont pu visiter les bureaux de l'Administration, les salles de cours, la salle informatique, l'incubateur, le service médical et la bibliothèque de l'Institut. Ensuite, l'équipe d'experts s'est retirée pour dégager les points forts et les axes d'amélioration pour ensuite inviter le Directeur et son staff à rejoindre la salle pour une séance de restitution des travaux de la journée.

○ **Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)**

La visite s'est déroulée dans de bonnes conditions. L'équipe de direction et les membres du personnel de l'Institut ont fait montre d'une entière disponibilité à l'endroit des experts évaluateurs. Les échanges se sont bien passés. Les évaluateurs remercient toute l'équipe du programme pour l'accueil et la disponibilité.

5. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

Champ 1. Objectifs et mise en œuvre du programme d'études
Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé
Appréciation globale du standard La licence professionnelle en Comptabilité-Gestion de l'IFAA est dispensée de manière régulière depuis 2005. De nombreuses promotions de cette licence sont sorties et sont sur le marché du travail. Conclusion sur le standard : ATTEINT
Standard 1.02 : Le programme de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'établissement.
Appréciation globale du standard Le programme de la licence professionnelle en Comptabilité-Gestion de l'IFAA est en cohérence avec les objectifs stratégiques de l'établissement. La licence se donne pour objectif général de fournir aux apprenants les connaissances, compétences et aptitudes nécessaires pour travailler dans le domaine de la comptabilité et de la Gestion. Conclusion sur le standard : ATTEINT
Standard 1.03: Le programme de formation s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel, socio-économique et la communauté dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au marché du travail.
Appréciation globale du standard : L'établissement dispose d'un incubateur fonctionnel. Le programme de formation s'appuie sur un corps enseignant venant du monde académique et du monde professionnel. Des efforts sont également faits pour collaborer étroitement avec des partenaires socioéconomiques ainsi que les acteurs directs du métier. Une faiblesse est notée au niveau du suivi des alumni. L'absence de données sur les alumni (taux d'insertion des diplômés du programme, postes occupés par ces derniers, etc.) ne permet pas dire que le programme répond aux besoins du milieu professionnel.

Une autre faiblesse est relative à la faible implication des professionnels du milieu comptable dans le déroulement du programme. Conclusion sur le standard : NON ATTEINT

Champ 2. Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés par les organes habilités et communiqués à toutes les personnes concernées.

Appréciation globale du standard :

L'établissement dispose d'un organigramme faisant ressortir une séparation des organes de gouvernance académique et administrative. Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont régis par des actes réglementaires, décisions de nomination et des arrêtés et communiqués à travers des notes de services et affichage interne. Il existe pour chaque filière un responsable qui supervise le déroulement des formations.

Cependant, il a été constaté que les réunions du conseil scientifique sont trop espacées les unes des autres. Par exemple, l'avant dernière réunion du conseil scientifique date de novembre 2019 et la dernière a eu lieu en février 2024.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Appréciation globale du standard :

Le Personnel Enseignant et de Recherche (PER) est très motivé et participe activement à la mise en œuvre du programme. Les enseignants rencontrés ont participé à la révision de la maquette du programme. Les enseignants participent aux jurys d'examen. Il est constaté une faible implication du PER issu du milieu comptable dans la conception et la révision du programme.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 2.03: Le programme de formation fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'établissement utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre de formation.

Appréciation globale sur le standard :

Il existe une cellule interne d'assurance qualité qui définit les normes de qualité à respecter dans le cadre de l'assurance qualité à l'IFAA. L'évaluation des enseignements est faite par les étudiants et les résultats font l'objet d'une exploitation par la CIAQ.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 2.04 : Le programme de formation fait périodiquement l'objet de mesures d'adaptation par des révisions régulières

Appréciation globale sur le standard :

A l'IFAA, une politique de révision régulière est adoptée et exécutée par les instances de gestion du programme de licence professionnelle en Comptabilité-Gestion. Les résultats d'évaluation du programme sont tenus en compte dans la révision du programme.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Champs d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme de formation dispose d'une maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Appréciation globale du standard :

Le programme dispose d'une maquette structurée en unités d'enseignement et en éléments constitutifs conformément à la réglementation en vigueur relative à l'organisation du système LMD dans les établissements d'enseignement supérieur. Les syllabus de cours disponibles sont harmonisés.

Cependant, des EC ne disposent pas de syllabus de cours. A titre d'exemple, les EC suivants peuvent être cités : Comptabilité Générale 1, Théorie des Organisations, Culture Numérique, Initiation à la Fiscalité (TVA), Economie d'Entreprise, Travaux d'Inventaire, Introduction au Marketing Digital, Marketing : Principes Fondamentaux Démarche et Stratégie, Gestion des Ressources Humaines : Principes Fondamentaux, Comptabilité générale 2, Intro à la comptabilité de gestion, Analyse Financière, Comptabilité de Gestion (Analytique), Comptabilité des Sociétés, Comptabilité de Gestion (Approfondie), Gestion Budgétaire, Fiscalité Approfondie, Finance d'Entreprise, Diagnostic Financier, Gestion Financière, Comptabilité Bancaire : Les Opérations Courantes, Comptabilité des sociétés d'assurances,

Contrôle de Gestion 01, Gestion de Trésorerie, Normes IFRS, Audit Opérationnel, Introduction aux Marchés Financiers, etc.

La maquette ne fait la distinction entre les UE majeures, les mineures et les UE complémentaires.

La maquette ne comporte pas d'UE optionnelles afin de permettre à l'étudiant de construire un parcours de comptable dans la formation.

Il ressort des entretiens avec les étudiants, partie prenante du programme, l'inexistence de groupes de TD malgré la taille des effectifs d'étudiants en L1 et L2.

Conclusion sur le standard : NON ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme de formation couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail et à son intégration dans la communauté. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Appréciation globale du standard

Le programme de la licence professionnelle en Comptabilité-Gestion de l'IFAA permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances de base en Comptabilité.

Cependant, il est noté la présence de beaucoup d'EC consacrés à l'initiation à des matières fondamentales avec un volume horaire trop élevé pour une initiation : Initiation à la Fiscalité (TVA) pour 20h CM, Introduction au Marketing Digital pour 20h ; Introduction à la comptabilité de gestion pour 20h, etc.

Le volume horaire consacré à certains EC de base est insuffisant : par exemple, l'EC Comptabilité Générale 2 a un volume horaire de 20h CM et 10h TD.

Le fait de dérouler simultanément dans le même semestre les EC de Comptabilité générale 2 et celui portant sur les travaux de fin d'exercice peut causer une confusion chez l'apprenant qui suit le programme.

L'UE de spécialisation introduite au semestre 2 de la maquette de formation n'en est pas une. Ladite UE regroupe les EC Comptabilité générale 2 et Intro à la comptabilité de gestion.

Il est noté la présence d'une UE mono EC dans la maquette. Il s'agit de l'UE "L33 Environnement Fiscal" composé uniquement de l'EC de fiscalité scindé en deux EC : Fiscalité 1 :(Directe) et Fiscalité 2 :(Indirecte).

Il y a une redondance de certains EC dans la maquette. Par exemple, l'EC Analyse Financière est déroulé au semestre 3 et au semestre 4 ; la Comptabilité Approfondie 02 est déroulée au semestre 5 et au semestre 6, etc.

Des EC nécessaires dans la formation d'un comptable sont absents de la maquette de formation. Il s'agit des EC suivants : un EC consacré à la microéconomie, un EC consacré à l'entrepreneuriat (création-reprise d'entreprise), aspect essentiel pour une licence professionnelle, un EC dédié au développement personnel, un EC consacré à la Communication financière, un EC dédié à l'audit général, etc.

Conclusion sur le standard : NON ATTEINT

Standard 3.03: Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Appréciation globale du standard :

Les conditions d'obtention et de délivrance de diplômes et attestations sont bien consignées dans des documents mis à la disposition des étudiants. Le règlement intérieur de l'IFAA indique les conditions d'organisation des évaluations (devoirs et examens), et d'obtention de documents scolaires. Un système informatisé de gestion des notes et des attestations est mis en place à l'IFAA et appliqué au niveau du programme évalué.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04: Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Appréciation globale du standard :

Les taux de réussite sont globalement satisfaisants.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Champs d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Appréciation globale du standard :

L'analyse des dossiers des enseignants permet d'affirmer que le programme de la licence professionnelle en Comptabilité-Gestion de l'IFAA dispose d'un corps enseignant, compétent du point de vue didactique et scientifiquement qualifié. Cependant, le corps enseignant intervenant dans le programme ne compte que très peu de docteurs en sciences de gestion.

Le recrutement du PER intervenant dans le programme ne fait pas l'objet d'un appel à candidature.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Appréciation globale du standard :

Il n'y a pas, pour le moment, d'activité de recherche à l'IFAA. Le volume horaire est consacré essentiellement à l'enseignement. Dans les contrats d'engagement des PER, il n'y a pas de référence relative à la répartition du temps de travail entre les différentes activités (enseignement, recherche, administration).

Conclusion sur le standard : NON ATTEINT

Standard 4.03 : La mobilité du PER est effective.

Appréciation globale sur le standard

L'IFAA a pris des initiatives pour mieux interagir avec les autres établissements d'enseignements supérieurs au niveau national. Toutefois, les experts n'ont pas pu observer une mobilité effective des PER pour le programme évalué.

Conclusion sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 Les conditions d'admission au programme sont publiées.

Appréciation globale sur le standard :

Les conditions d'admission à ce programme sont clairement définies et publiées (site web de l'établissement, flyers, presse, fiches de présentation, journées porte ouverte...).

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Appréciation globale du standard :

Les conditions d'études au sein de l'établissement garantissent l'égalité des chances entre hommes et femmes

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 5.03 : L'encadrement adéquat des étudiant(e)s est assuré.**Appréciation globale du standard :**

Il existe un dispositif d'accompagnement pédagogique des étudiants. Le ratio d'encadrement est globalement satisfaisant du fait des effectifs maîtrisés.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 5.04 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle inter établissements et celle de l'interdisciplinarité des acquis.**Appréciation globale du standard :**

La mobilité des étudiants est encouragée mais l'équipe d'experts n'a pas pu observer le déroulement effectif d'un programme de mobilité pour la formation en question. Malgré l'existence d'accords de partenariats signés avec des universités, l'établissement n'a, jusqu'ici, pas réalisé ces protocoles avec un envoi d'étudiants pour des semestres d'échanges.

Conclusion sur le standard : NON ATTEINT

Standard 5.05 Le programme se préoccupe de l'insertion socioprofessionnelle des étudiant(e)s.**Appréciation globale sur le standard :**

L'Institut dispose d'une direction Partenariat-Insertion pour accompagner les étudiants dans le cadre d'un dispositif d'aide à l'insertion. Elle met à la disposition des étudiants des lettres de recommandations sur demande pour appuyer leur recherche d'emploi/stage.

Il a été constaté un faible dispositif de suivi du niveau d'insertion des diplômés du programme. L'incubateur, pour sa part, accompagne les étudiants du programme dans leurs projets entrepreneuriaux. Cependant, il dispose de peu d'équipements par rapport au nombre d'étudiants que compte le programme.

Conclusion sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 Le programme de formation dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Celles-ci sont disponibles à long terme.

Appréciation globale du standard :

La disponibilité des ressources financières et la dotation en équipements et en locaux, assurent à l'IFAA, un déroulement satisfaisant et dans le long terme du programme évalué. Les différents objectifs peuvent être atteints avec l'utilisation des ressources disponibles.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

6. Points forts du programme

- Existence d'un plan stratégique ;
- Existence d'un incubateur ;
- Existence d'un conseil scientifique ;
- Existence d'équipements pédagogiques ;
- Existence d'une infirmerie fonctionnelle ;
- Equipe pédagogique et PATS dynamiques et engagés ;
- Bon dispositif pour l'évaluation des enseignements ;
- Existence de cahiers de texte ;
- Structuration de la maquette conforme au système LMD ;
- Existence d'un partenariat avec des établissements d'enseignement supérieur ;
- Existence d'un logiciel pour la gestion du parcours de l'étudiant et pour le personnel ;
- Taux de réussite satisfaisant.

7. Points faibles du programme

- Absence de rampes d'accès pour les personnes à mobilité réduite ;
- Faible implication des professionnels du milieu financier et comptable ;
- Absence d'appel à candidatures lors du recrutement du PER ;
- Réunions du conseil scientifique trop espacées les unes des autres ;
- Absence dans la maquette de certains EC importants dans la formation d'un comptable ;
- Volumes horaires de certains EC de base insuffisants ;
- Redondance de certains EC dans la maquette de formation ;
- Absence de syllabi de cours pour certains EC ;
- Faible mobilité des étudiants ;

- Faible mobilité pour les PER ;
- Faible suivi des alumni du programme.

8. Appréciations générales du programme

Le programme de licence professionnelle en Comptabilité-Gestion de l'IFAA répond aux objectifs de l'institution. La maquette est conforme aux standards du système LMD mais, elle contient des limites sur le fond. Le programme répond, en partie, à un besoin certain de former des professionnels dans les métiers de la comptabilité.

9. Recommandations à l'établissement

- Renforcer les équipements de l'incubateur ;
- Faire des appels à candidatures lors du recrutement du PER ;
- Ajouter les EC importants dans la formation d'un comptable absents dans la maquette ;
- Supprimer de la maquette les EC redondants ;
- Renforcer le volume horaire consacré aux EC de base ;
- Renforcer l'implication des professionnels du milieu financier et comptable ;
- Compléter les syllabi de cours qui manquent ;
- Promouvoir la mobilité des étudiants ;
- Promouvoir la mobilité pour les PER ;
- Renforcer le suivi des alumni du programme ;
- Tenir régulièrement les réunions du conseil scientifique.

10.Recommandations à l'ANAQ-Sup

Sur les volets mobilité des enseignants, recherche et proportion des enseignants permanents, les établissements d'enseignement privés ont souvent des difficultés. Il serait important de revoir ces exigences ou de fixer des normes précises à vérifier concrètement sur le terrain.

11.Proposition de décision

NON ACCREDITATION